

Monsieur Didier THOMAS
33, avenue du Louvre
78000 VERSAILLES

*Eric THOMAS
Residence gd Szele*
Monsieur Thibault THOMAS
9, impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN
*Place Royale
78000 VERSAILLES*

Versailles le, mercredi 26 juillet 2006

Envoi en AR 72 569 360 2 FR *Jedi 3 Aout 2006*

Réf : Propriété de THOMERY

Chers Indivisaires,

Faisant suite au courrier que Thibault nous a adressé, je vous indique tout d'abord que je décline la proposition qui m'est faite de conduire les opérations nécessaires pour pallier les conséquences de l'arrêt de péril, ceci impliquant des rapports avec les diverses entreprises, et les divers services administratifs concernés pour lesquels je n'ai ni la compétence, ni le temps matériel, afin d'opérer de manière satisfaisante pour l'intérêt commun.

En outre, et vous accepterez certainement de le constater, nos rapports ne sont pas d'une telle bonne entente que je puisse prendre le risque d'engager une telle tâche.

En revanche, et de manière à simplifier les choses, je serais d'accord pour acheter, les parts indivises de mes frères, sur la base de 41.000 € la part de chacun d'entre eux.

Il faut en effet, prendre en considération, au regard de l'estimation qui a été effectuée par agence, que :

- d'une part, il y a d'importants travaux à effectuer, qu'en cas d'accord pour la cession à mon profit, je prendrais bien évidemment en charge ;
- d'autre part, l'estimation se base sur 2.500 m², alors que la propriété comporte que 2.000.

En ce qui concerne le premier point touchant les travaux et le devis de l'Entreprise Over, vous n'aurez pas manqué d'observer que ce devis ne comporte pas l'intervention pour réparer les dégâts causés à la propriété voisine BILHAUT.

Je précise que mon offre s'entend d'un paiement comptant.

Enfin, je vous rappelle que je n'ai pas en main les titres de propriété.

Il conviendrait que celui d'entre vous qui les détient en fasse établir des exemplaires pour ses indivisaires.

J'aurais été heureux de parler de ces questions lors de l'assemblée de la SCI Michel THOMAS qui malheureusement n'a pas pu se tenir sans préavis ou de la 2^{ème} convocation de la Holding ou vous étiez absent.

Je reste à votre disposition.

Croyez, chers indivisaires, en mes sentiments cordiaux.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thomas', written over a horizontal line.